

Jardres : un partenariat pour l'environnement

Publié le 26/12/2021 à 06:25 | Mis à jour le 26/12/2021 à 06:25



JARDRES



La mise en place d'un affichage reprenant les actions de l'enseigne et de l'association pour la biodiversité a fait l'objet de la signature d'une convention.

©Photo NR

Concilier préservation et développement de la biodiversité, c'est le pari que font l'association Abeilocalles, représentée par son président Guy Andrault, et l'enseigne Leclerc de Jardres qui ont signé vendredi 17 décembre une convention de partenariat. Sous l'impulsion du maire de Jardres Jean-Luc Maerten, les propriétaires du magasin, Lisiane et Christophe Plaisan, et le directeur de l'enseigne, Émilien Bobier, vont ainsi permettre à Abeilocalles de sensibiliser le public du supermarché grâce à une affiche de 4 m2 sous forme de roll-up (présentoir publicitaire) conçue par Tiphaine Coillot, salariée de l'association. L'annonce promeut les actions de l'enseigne en faveur de l'environnement, mais aussi celles d'Abeilocalles dans le domaine de la préservation et du développement de la biodiversité. À cela, s'ajouteront des visuels dans le hall et dans la galerie marchande, puis la diffusion de messages, d'images, de vidéos sur les divers écrans du centre. Enfin, il sera prochainement implanté un espace pédagogique de biodiversité à proximité du magasin ainsi que des ruches sur un terrain appartenant à un apiculteur. Des animations liées à ces ruches seront également conduites auprès des écoliers de la commune. Émilien Bobier, quant à lui, initiera la création d'un groupe local aidant à la mise en place de l'espace pédagogique pour la biodiversité. Il proposera ainsi d'intégrer au sein de l'équipe du personnel du magasin et des clients volontaires, pour animer auprès des jeunes de la commune et de certains résidents de l'Esat de Saint-Julien-l'Ars des actions ponctuelles, ayant trait à l'entretien du magasin et/ou des espaces verts.